

impac

• décembre 2014
CPPAP : 0715 S 07535
numéro

163

LUTTE / PAGE 10
Conflit au journal
l'Alsace

ORIENTATION / PAGE 20
Le syndicalisme dont
nous avons besoin

URGENCE / PAGE 25
La CGT doit
réapparaître



PAGE 3 > **éditorial** de JEAN GERSIN et MARC PEYRADE

COUP D'ÉTAT CONTRE LE DROIT DU TRAVAIL

impac /163/ sommaire



TRIBUNE page **4**

Intervention de Marc Peyrade
à la réunion des organisations de la CGT

L'actu en bref pages **5,8**

Conflit Chapelle-Darblay page **9**

Lettre aux maires

LUTTE pages **10, 11**

Conflit au Journal l'Alsace

Assemblée filpac cgt pages **12, 14**

Communication & Publicité

Ça s'est passé en novembre pages **16, 17**

Reportage / Non au démantèlement
de la Chapelle-Darblay

Les cons ça osent tout! page **18**

Amazon, bas les masques

ORIENTATION pages **20, 23**

Le syndicalisme dont nous avons besoin

URGENCE pages **25, 28**

La CGT doit réapparaître

Résolution page **30**

Bâtir la solidarité au quotidien

Billet d'humeur (*mauvaise...*) page **31**

Zemmour et l'expression directe



impac n°163 - septembre 2015 - CPPAP 0715 S 07535

Le Journal des travailleurs des industries du livre du papier et de la communication CGT

Directeur de la publication : Marc PEYRADE

Équipe technico-rédactionnelle : Elsa CONSEIL, Jacques DIMET, Coralie DRUELLE,
David DUGUE, Jean GERSIN, Michèle MARQUIS-PARDO, Aymeric MONVILLE, Jean-Jacques CHIAFI
Pascal LEFEBVRE, Philippe ZIRN. Maquette, direction artistique : Frédéric JOFFRE

Filpac CGT : Case 426 - 263, rue de Paris - 93154 Montreuil Cedex - filpac@filpac-cgt.fr - www.filpac-cgt.fr -
01 55 82 85 74

Imprimerie GARET, Breteuil

BLOQUER LE COUP D'ÉTAT CONTRE LE DROIT DU TRAVAIL

JEAN GERSIN, MARC PEYRADE

Le projet de loi Macron est le vice même. Concocté dans le secret, évolutif et en apparence fourre-tout, il autorise le gouvernement à légiférer par ordonnances contre toutes les régulations sociales. L'examen par les députés, en commission, débute le 12 janvier et en séance, le 26 janvier. À marche forcée.

Quel est le coup le plus diabolique caché dans le projet de loi Macron-Valls ? « *L'article 24 de la loi n° 95-125 du 8 février 1995 relative à l'organisation des juridictions et à la procédure civile, pénale et administrative est abrogé. Le second alinéa de l'article 2064 du Code civil est supprimé.* »

Le droit du travail repose sur la réalité de l'exploitation des travailleurs qui, en langage juridique, est nommée « subordination ». Le salarié est soumis à son employeur pour son embauche, son contrat, l'exécution de son contrat et son licenciement. L'exact contraire du droit civil dans lequel les deux parties sont à égalité. Il a donc été ajouté dans le Code civil actuel que les contrats de travail étaient exclus de ce droit entre égaux, le Code du travail servant précisément à limiter pour partie l'arbitraire patronal.

Le projet Macron abroge l'alinéa qui, dans le Code civil, exclut les contrats de travail. Ce n'est ni plus ni moins que la suppression du droit du travail. Un retour au Code Napoléon, et à la loi Le Chapelier : plus aucune entrave à la liberté d'exploiter. Il suffira au patron, pour chaque litige, d'obtenir « l'accord » du salarié et aucun juge, prud'homal ou non, ne pourra venir troubler cet « accord » au nom d'un quelconque droit du travail.

La Filpac CGT appelle toutes les forces syndicales au service des salariés à combattre ce projet de loi et toutes les mesures du plan libéral 2015-2017 de l'agenda Valls. Notre orientation, c'est la lutte, comme le clament tous les jours les salariés en lutte à Chapelle Darblay et à ArjoWiggins. ●

D'abord une question d'orientation...

JEAN GERSIN

Certains s'accrochent à leur poste. Ils ont raison. Ce sont les salariés en lutte contre la destruction de leurs postes de travail. À Wizernes, Chapelle Darblay Grand-Couronne, et dans bien d'autres sites industriels et entreprises promis à la pioche des démolisseurs. Sur ce terrain quotidien de la lutte pour la survie des emplois, le combat est d'autant plus rude que les patrons disposent de l'arme dissuasive, le chômage de masse que le gouvernement alimente avec constance. Le chômage et la baisse des salaires sont les deux mamelles du libéralisme à l'heure de la crise du système économique.

Faut-il renoncer devant la difficulté ? Tel est l'enjeu de l'orientation syndicale.

La CFDT y répond par la collaboration au système inégalitaire et inhumain. Puisque, affirme-t-elle, l'horizon de cette société basée sur le profit est indépassable, passons-nous de la mobilisation des salariés et cherchons des postes institutionnels pour notre appareil.

Le Front national organise un rassemblement large en défense de l'Occident chrétien contre l'immigration. Il partage cette orientation avec l'extrême droite de tous les pays voisins. En Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Angleterre, cette orientation vise à remplacer la lutte sociale par la lutte raciale.

Et la CGT, que prend-elle comme option, comment s'orientent-elle ? Le dernier congrès confédéral a inauguré l'ère du grand flou, qui masque un recentrage réel.

L'atmosphère pesante qui s'en dégage cristallise ses remugles nauséabonds sur des affaires de corruption au sommet. Ce qui entache la réputation non usurpée d'honnêteté des militants dans les entreprises.

C'est le terrain des médias qu'ont choisi les corbeaux pour contourner la démocratie organisée par les statuts de la CGT. Les instances sont bafouées, vidées de leur contenu décisionnaire en matière syndicale, réduites à une chambre d'écho des dernières fausses confidences publiques. Le terrain syndical, celui des tâches élémentaires, est délaissé. Voilà pourquoi la Filpac CGT a traité et continuera de traiter la crise actuelle sous l'angle de l'orientation. En apportant ses contributions à l'œuvre collective et aux actions qu'elle impulse dans son champ de compétences syndicales.

L'intervention de Marc et les textes qui suivent, distribués par le biais de *7 Jours*, incarnent cette option. Ils ne sont que le prélude à la préparation du congrès fédéral désormais tout proche. ●

INTERVENTION de Marc Peyrade à la réunion des organisations de la CGT

A plusieurs reprises, ce matin, des camarades ont déclaré : « *La CGT dérange, c'est la cause des attaques qu'elle subit.* » Je pense tout le contraire. Nous sommes attaqués parce que nous sommes faibles et que nos adversaires ont décidé de nous dégager du paysage syndical. Nous avons laissé passer trop de choses. Rappelons-nous la résolution du congrès de Toulouse et l'exigence majoritaire dans la salle de combattre l'ANI et d'en demander son retrait. Exigence qui

Toute l'énergie positive du CCN et de la CE doit être utilisée pour fédérer nos forces afin de sortir la CGT de la rubrique des faits divers.

ne sera pas retenue malgré l'évidente adhésion des délégués. Ce débat, comme beaucoup d'autres, est passé à l'as. Comme si l'échec stratégique du mouvement sur les retraites devait déboucher inéluctablement sur plus de conciliation de notre part.

De la même manière la brutalité libérale actuelle doit-elle amener la CGT à s'institutionnaliser et à s'écarter de sa mission d'organisation de transformation sociale ? Ce

ne sont pas de petites questions. Elles n'ont pas été suffisamment abordées, ce qui explique le flou et la crise d'orientation dont souffre la CGT. Nous ne sommes malheureusement pas en Italie, en Belgique ou en Grèce, où les syndicats sont à la tête de mouvements sociaux d'ampleur contre les politiques d'austérité.

On sait tous que la crise ne sera pas résolue avec la révocation de Thierry Le Paon. Mais personne ne peut ignorer que, désormais, Thierry cristallise la colère et la perte de confiance dans une CGT en mouvement.

Toute l'énergie positive du CCN et de la CE doit être utilisée pour fédérer nos forces afin de sortir la CGT de la rubrique des faits divers.

Dans ces conditions, un dirigeant peut se grandir en s'effaçant. Surtout quand le risque existe que le moteur CGT puisse ne pas redémarrer. Car ce qui est en train d'être abîmé, c'est la symbolique même d'une grande CGT. Celle de 1936, de 68, de 95. Celle des grandes luttes au service des intérêts des salariés.

Mes camarades, le programme libéral est annoncé. Les services du Premier ministre ont publié l'agenda des réformes antisociales qu'ils vont mettre en œuvre jusqu'en 2017. La loi Macron n'a pour seul but que de lui permettre de légiférer par ordonnances. Le programme fasciste est connu et la droite et l'extrême droite sont en position de diriger le pays.

Nous avons besoin d'un contre-programme CGT et nous devons y travailler de toute urgence. Dès la CE de demain, en prenant une mesure conservatoire symbolique qui fera grand bruit. Celle de retirer nos délégations CGT des fausses négociations en cours sur la sécurisation des parcours professionnels, ainsi que de celles portant sur la réforme du dialogue social et le financement des organisations syndicales.

De cette manière, les CCN de janvier et de février auront pour but de redéfinir notre orientation syndicale, de laquelle émergeront une nouvelle direction et des mandats clairs et partagés par toutes les orgas de la CGT pour les négociateurs. Enfin, pour la Filpac, il nous paraît inévitable d'avancer la date du prochain congrès confédéral. ●

L'ACTU *en bref...*

POLITIQUE/ÉCONOMIE/ RELATIONS
INTERNATIONALES/LEGISLATION/CULTURE/
VIE QUOTIDIENNE/FISCALITE/SCIENCES ET
TECHNIQUES/RELATIONS SOCIALES/MÉDIAS...

ÉTRANGER

PALESTINE

Le 2 décembre 2014, l'Assemblée nationale a adopté une résolution se prononçant pour la reconnaissance par la France de la Palestine. Pour la Cgt « l'enfermement de la région dans une succession de conflits attisant la haine et la peur de l'autre ne peut se résoudre que par la reconnaissance de l'État palestinien au côté de l'État israélien, seul chemin possible vers la paix pour les populations des deux pays. » On se souvient que la guerre menée à Gaza par le gouvernement israélien en juillet et août derniers a fait 2145 morts côté palestinien, dont 80% de civils, selon le ministère de la santé palestinien. ///



LE CHIFFRE

L'opération militaire israélienne dans la bande de Gaza, cet été, a provoqué la mort de

2 145 palestiniens, dont
80% de civils

SOCIAL

ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE

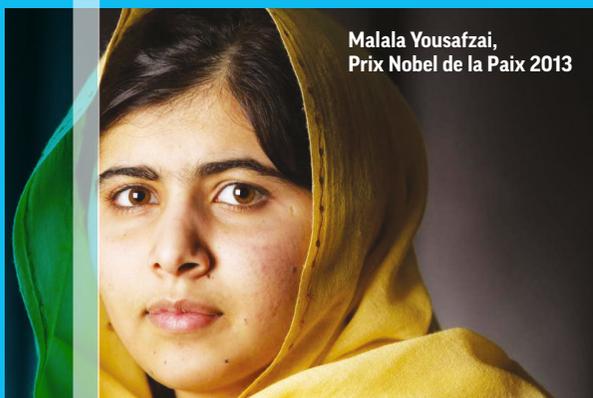
Le résultat des élections qui concernaient plus de cinq millions de salariés des trois fonctions publiques (État, hospitalière et territoriale) a placé en tête la CGT (avec un recul de 2,3%) à 23,1%. Les résultats montrent que bien que disposant d'une solide assise malgré les bouleversements structurels qui touchent la fonction publique, la CGT doit réfléchir à la forme de son activité et son rapport avec l'ensemble du salariat de la fonction publique. ///

LE CHIFFRE

Lors des dernières élections des délégués du personnel des fonctions publiques, la CGT a obtenu

23% des voix
en recul de **(-2,3%)**

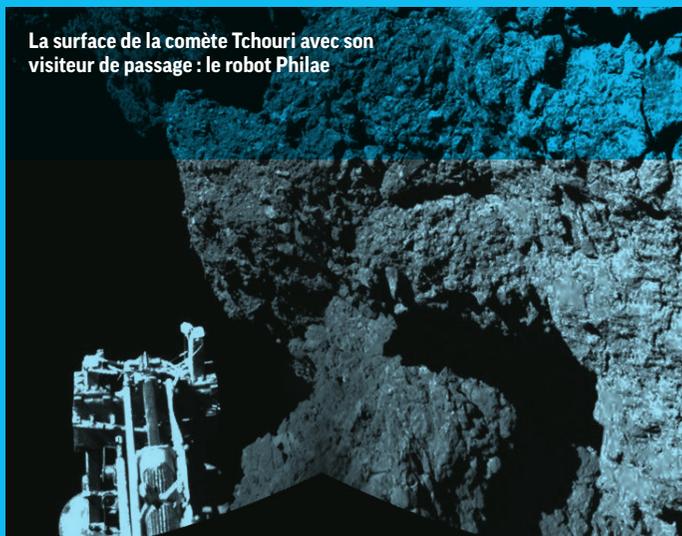
ÉDUCATION

LE COMBAT DE
L'ÉDUCATION
POUR VAINCRE
LA MORT

Malala Yousafzai,
Prix Nobel de la Paix 2013

Le Pakistan n'est pas simplement ce pays soumis aux bombardements américains dans les « zones tribales » pour reprendre l'expression western qui désigne les Provinces du nord ouest – à statut spécial – et qui tue bien plus de civils et d'enfants que de talibans afghans ou pakistanais ou de « quaidiste », c'est aussi un pays avec un mouvement ouvrier puissant qui s'oppose quand il le faut aux menées des fondamentalistes tant religieux que « libéraux ». Ce sont aussi des gens qui au péril de leur vie luttent pour la démocratie et l'éducation. Ainsi Malala Yousafzai, l'écolière –devenue étudiante à Londres, aujourd'hui âgée de 17 ans- qui avait tenu tête aux talibans pakistanais, devenu prix Nobel de la paix a affirmé lors de la cérémonie de remise du prix le 10 décembre dernier qu'elle continuerait « ce combat jusqu'à ce que je vois tous les enfants à l'école. » L'école, cible première des intégristes de tout poil et qui est loin d'être la priorité des gouvernements. ///

La surface de la comète Tchouri avec son visiteur de passage : le robot Philae



SCIENCES ET TECHNIQUES

OÙ ALLAIT LA COMÈTE ?

Les scientifiques peuvent répondre à cette question. Mais de quoi était composée cette comète ? C'était le sens du débarquement pacifique sur Tchouri (enfin, espérons le) surnom affectueux donné à la comète 67P Churyumov-Gerasimenko, du robot Philae, qui a tenté d'en savoir plus. Le monde entier avait les yeux tournés vers ce petit robot, comme en 1969 lorsque l'homme marchât sur la Lune. Comme quoi la science, la découverte, l'exploit pacifique rassemblent. Ceux qui veulent livrer l'enseignement et la recherche aux lois du marché et de la rentabilité vont décidément contre l'esprit humain. ///

ENCORE LUI!

NICOLAS COMME BACK



Il était parti – on l'avait fait partir – il est revenu, pas par la porte ni par la fenêtre, mais par le vasistas. Nicolas Sarkozy, l'ancien président, peut encore arborer ce titre après son élection (pas si facile que ça) à la tête de l'UMP le 29 novembre dernier. Et surprise ! Grande joie dans les milieux gouvernementaux et dans le parti présidentiel actuel où l'on se bat pour débattre avec l'ancien grand (n'y voyez pas malice) méchant loup. D'aucuns rêvent de Sarkozy en repoussoir pour se refaire une virginité politique... A force de jouer avec le feu, on finit par se brûler et brûler le pays tout entier. ///

MÉDIAS

LA MUSELIÈRE POUR L'EXPRESSION SYNDICALE

Le pouvoir qui n'en est pas à une contradiction près vante le « dialogue social » mais liquide les élections prud'homales, pourtant l'une des bases de la démocratie. Alors qu'il aurait fallu donner le maximum de poids à ces élections et leur consacrer une véritable campagne électorale, comme cela se pratique pour les élections politiques (encore que tant pour les européennes passées que pour les départementales à venir, le silence s'organise). Mais au vu d'un « dialogue social » compris comme devant être un « garde à vous » devant le patronat, le CSA et France Télévisions ont décidé de réduire en 2015 le temps de parole accordé aux organisations syndicales dans le cadre des émissions Expression directe « sans aucune concertation, ni information préalable », comme le fait remarquer la CGT. On ajoutera que les syndicalistes sont en général les grands oubliés des plateaux télévisés ou des émissions de radio, sans parler des journalistes ou éditorialistes de la presse syndicale ou mutualiste (dont les tirages – et le nombre de lecteurs – sont parfois beaucoup plus importants que nombre de quotidiens ou de news magazines) qui eux sont exclus des antennes depuis la nuit des temps. Bref, le « dialogue social », c'est « fermez-la, on pense pour vous. » ///



ÉCONOMIE

LES MILLIARDS DES MILLIARDAIRES

Quatre cent personnes dans le monde possèdent 4 100 milliards de dollars (soit si ma calculette de ne se trompe pas 10, 25 milliards de dollars chacune) selon l'agence économique Bloomberg, propriété de l'ancien maire de New York, qui tirait le bilan de l'année 2014. Il n'y a pas d'argent, dites-vous ? ///



LE CHIFFRE

400 personnes possèdent

4 100 milliards de \$

Conflit Chapelle-Darblay

Nous publions ci-dessous la lettre envoyée par le syndicat aux premiers magistrats des communes concernées par le sort des salariés et par l'activité d'UPM Chapelle-Darblay.

Lettre aux maires

Madame la maire, Monsieur le maire,

Nous avons 196 raisons plus une de nous adresser à vous.

Notre entreprise, UPM Chapelle Darblay Grand-Couronne, existe, vit et prospère sur la production de papier journal recyclé. Ecologique, ce produit correspond à un besoin réel. Les annonces de création de journaux imprimés quotidiens par *Ouest-France*, *Challenges* et *la Croix* viennent confirmer que, malgré un recul réel, le papier imprimé par les titres de presse n'est pas près de disparaître.

En revanche, les 196 emplois immédiatement menacés à Grand-Couronne sont victimes de considérations extérieures à notre filière industrielle. Car il s'agit de rentabilité financière. Le groupe UPM est sous la coupe de bailleurs de fonds dont la seule vocation raisonnable

La maladie moderne, celle de l'actionnaire insatiable, ronge ainsi notre usine.

aurait dû se cantonner à la fourniture de capitaux et à un retour raisonnable sur investissement.

Pourtant, notre site industriel, moderne et profilé pour les besoins en papier journal, désormais unique producteur sur le sol national, est frappé d'alignement sur des taux de rentabilité que la seule spéculation financière peut offrir. La maladie moderne, celle de l'actionnaire insatiable, ronge ainsi notre usine. Une des machines, la MP3, productrice de papier couleur (notamment pour *Midi olympique* et le cahier « saumon » du *Figaro*), serait à fermer de toute urgence parce que les cours de la Bourse l'exigent. D'où la négation de l'existence de 196 salariés. Sans jugement ni appel ! Et sans leur avis...

C'est pourquoi nous nous adressons à vous, comme le maillon réellement existant de la démocratie.

Quand un état-major lointain comme UPM en Finlande prend une décision de la sorte, aucun droit ne permet aux intéressés, les salariés, de faire appel. Ni les juridictions françaises à moins d'être propriétaire, ni l'échelon européen pour lequel rien n'est prévu. Notre Parlement ? Il a eu naguère l'occasion de voter une loi « Florange » qui aurait traité notre cas. Elle fut réduite à peu de chose. Les ministères ? La secrétaire d'État Axelle Lemaire, lors d'un débat le 10 avril devant les députés sur l'accord gouvernement - Banque publique d'investissements - groupe Sequana, défendit le feu vert du gouvernement pour détruire les usines ArjoWiggins par cette formule : « Il faut numériser la

filière papetière ! » Comprenne qui pourra...

Nous comprenons, quant à nous, le mot « démocratie », et nous percevons le lieu où elle s'exerce. Cet échelon est le vôtre. Nous vous demandons aide et assistance. Il est dans vos prérogatives de défendre des communes dont la vie dépend des sites industriels, des emplois directs et induits, et de l'activité qu'ils génèrent de multiples façons. Nous savons à quel point la destruction des unités industrielles pèse dorénavant sur les agglomérations et leurs activités vitales.

Nous vous demandons une prise de position publique qui exprime le droit des premiers magistrats des communes à défendre le tissu urbain contre les prédatations des financiers.

Nous vous annonçons au début de cette lettre que nous avons 196 raisons plus une de nous adresser à vous.

« Plus une », parce que la disparition des 196 emplois et la fermeture de la MP3 compromettent l'existence de l'usine tout entière. Ainsi le groupe UPM aurait touché des subventions publiques sous différentes formes pour procéder à une destruction finale et faire supporter à la collectivité nationale les dégâts qui en résultent.

Nous vous certifions notre détermination d'aujourd'hui à faire vivre notre usine et ses emplois. Nous vous demandons de signifier aux salariés menacés et à nous-mêmes que l'intérêt général peut être encore pris en compte malgré la sauvagerie et la violence des marchés financiers.

Ne doutant pas de votre disponibilité, nous attendons votre réponse avec une ardente patience. ●

Grand-Couronne, le 2 décembre 2014



RELEVONS ENSEMBLE

le défi de l'innovation sociale

ASSUREUR D'INTÉRÊT GÉNÉRAL,

KLESIA est un organisme paritaire à but non lucratif qui se concentre sur la protection des personnes : en complémentaire santé, prévoyance, épargne retraite et action sociale. Son action s'inscrit dans une démarche responsable, tant à l'égard de ses clients que de ses partenaires.

KLÉSIA
klesia.fr

CONFLIT AU JOURNAL L'ALSACE

Un violent conflit a opposé la FILPAC-CGT à la direction du journal *l'Alsace*, dans la semaine du 17 au 21 novembre. Retour sur une semaine capitale pour l'emploi en Alsace.

PASCAL LEFÈVRE

Lors de ce conflit, Michel Lucas, patron du Crédit Mutuel, a pris une décision d'une extrême gravité, en imposant le lock-out pour mettre le mouvement de grève en échec. Le journal daté du mardi 25 novembre, publié dans une édition unique, a été imprimé dans un autre centre d'impression. Retour en arrière sur un conflit qui laissera des traces profondes, et dont il faut savoir tirer les conséquences.

Les raisons d'un conflit

Les négociations salariales annuelles ont eu lieu au mois de mai. Ces négociations se sont soldées par une augmentation de 0,8%, applicable au 1^{er} juin, pour tous les salariés. Un résultat considéré comme notoirement insuffisant. Les salariés ont donc décidé d'entrer en action pour améliorer le score, avec l'objectif d'une augmentation de 1,5%, décidée démocratiquement en assemblée générale. Face au conflit qui s'annonçait, la direction prend un engagement formel d'une reprise des négociations fin septembre, en garantissant une amélioration. Les AG de personnel prennent la décision de suspendre le mouvement. Après des semaines de tergiversations,

la FILPAC-CGT rencontre la direction le 5 novembre. Celle-ci explique que, d'une part, tenant compte de la situation économique, elle était en incapacité de répondre aux revendications, d'autre part, qu'elle ne s'était jamais engagée à une reprise des négociations. C'est ainsi que, suite aux assemblées générales du personnel des 18 et 19 novembre, une grève de 24 heures, le 20 novembre, a été votée à une écrasante majorité. Les arrêts de travail se sont soldés par deux non parutions successives, sur les datés du 20 et 21. Pendant toute cette période la direction a refusé d'engager toute discussion avec la FILPAC-CGT. Face à cette attitude, la reconduction de la grève devenait inévitable, et les salariés en poste de nuit (impression, expédition, maintenance industrielle et prépresse CTP) déterminés à reconduire le mouvement aussi longtemps que nécessaire.

La journée capitale du vendredi

Les événements ont pris une nouvelle tournure le vendredi 21 novembre. En début d'après-midi, un mail adressé à la rédaction demande de boucler les pages à 16 h. Les prémices à vouloir mettre le mouvement de grève en échec ? A l'évidence, oui. Les syndicats CFDT, SNJ et SNJ-CGT appelle à une assemblée générale du personnel à 16 h,

avec la volonté de peser sur le conflit en cours. A la quasi unanimité, l'assemblée générale appelle les grévistes, considérés comme minoritaires, à cesser le mouvement et à reprendre le travail. Les participants prennent également la décision de participer à l'assemblée générale du soir. Comme c'était prévisible, les salariés en action décident de reconduire la grève. La FILPAC-CGT donne son analyse en dénonçant la responsabilité écrasante de la direction, et en invitant à intervenir, dans l'unité, auprès de cette dernière. Cette proposition permet de sortir d'une situation bloquée : tous les salariés présents décident de faire le siège de la DG. La perspective de mettre une prime de panier en place pour le personnel posté permet d'ouvrir des perspectives. La direction nous demande trois jours de réflexions pour confirmer. Le travail reprend.

Le lundi 24 novembre, jour du 70^e anniversaire de notre journal, dont le premier numéro a paru sous l'occupation allemande, un mail de la direction demande à la rédaction de boucler les pages à 17 h 30. Sentant le vent tourner et tirant profit de la division du personnel, la direction invite le personnel à des réunions d'informations à 16 h et 22 h. Surprise ? Telle une taupe, Michel Lucas arrive à *l'Alsace*. Dans l'après-midi, il présente deux journaux différents datés du 22 novembre, l'un imprimé par nos équipes, l'autre imprimé ailleurs. Le soir, il annonce que le journal de demain serait tiré dans un autre centre d'impression, sous forme d'une édition unique. Le lock-out, déjà prémédité la semaine précédente, devenait effectif. La FILPAC-CGT a vigoureusement réagi en condamnant une telle pratique, interdite par la loi et remettant en cause le droit de grève. Nous informons un

C'est ainsi que, suite aux assemblées générales du personnel des 18 et 19 novembre, une grève de 24 heures, le 20 novembre, a été votée à une écrasante majorité.



Nos camarades devant les locaux de l'Alsace le 21 novembre à Mulhouse.

huissier de justice de la situation et, dans la nuit, nous diffusons très largement un tract qui aura un impact certain.

Le lendemain, lors du C.E., la FILPAC-CGT demande la publication d'un communiqué en Une du journal. Une demande accordée par le directeur de la rédaction. Dans la journée, France Bleue Alsace et Rue 89 nous accordent une interview. Michel Lucas tente de faire pression sur les responsables de la FILPAC-CGT, en réfutant le terme de lock-out, considéré comme une grave erreur qui ne resterait pas sans suite. Alors que la tension montait, et que nous réfléchissions à la riposte en cas de nouveau lock-out, nouveau coup de fil de Michel Lucas, en fin d'après-midi. Il nous informe de la reprise de l'impression du journal sur notre rotative et demande notre accord pour la publication d'un communiqué en Une. Dans la soirée, c'est le soulagement qui prédomine, et les salariés reprennent le travail.

Pour finir, le mercredi 26, il a envoyé un très long courrier à tous les élus du comité d'entreprise, demandant, entre autre, des excuses écrites au responsable de la FILPAC-CGT.

Tirer toutes les leçons

Ce qui s'est passé à L'Alsace interpelle nécessairement tous les syndicats de notre secteur d'activité et, particulièrement, les journaux détenus par le Crédit Mutuel. Il s'agit de prendre conscience de la gravité de l'attaque, et de la capacité destructrice de Michel Lucas. Nous sortons d'un

Lucas est un patron de combat, n'hésitant pas à recourir à des pratiques scandaleuses et illégales pour casser une grève, maniant la menace et le chantage.

conflit qui se solde, au final, par aucun acquis. C'est une première. Mais ce ne doit surtout pas être une raison pour ne plus rien revendiquer du tout. Lucas est un patron de combat, n'hésitant pas à recourir à des pratiques scandaleuses et illégales pour casser une grève, maniant la menace et le chantage. De fait, il ne supporte pas que les salariés puissent exprimer des revendications et agir pour obtenir satisfaction. Nous réfléchissons aux suites à donner à cette affaire, avec le recours éventuel à la justice. Ce ne sera pas suffisant.

Il sera nécessaire, à l'échelle de tous les journaux détenus par le Crédit Mutuel, de revenir aux fondamentaux de notre pratique syndicale :

1.) On ne peut accepter que de tels agissements se renouvellent. Ce qui est arrivé à l'Alsace peut arriver partout. La question de la riposte immédiate en cas de récurrence appelle une seule réponse : la solidarité des travailleurs à l'échelle de tous les journaux.

2.) Il est urgent de prendre contact avec les organisations syndicales des pays limitrophes (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Italie), afin de prévenir le pire.

3.) La dégradation des relations sociales est un constat largement partagé. Nous déplorons tous l'absence de toute information sur le devenir de nos journaux, les perspectives d'avenir, la politique de développement. Il n'existe aucun espace de négociation permettant d'aborder l'évolution de l'emploi, des qualifications, l'organisation du travail. Notre tâche prioritaire consiste à construire une stratégie syndicale commune, avec des objectifs partagés, permettant de créer un large rassemblement des salariés et le rapport de force nécessaire face à l'actionnaire. Nous avons, à de multiples reprises, insisté sur cette nécessité, qui relève de l'urgence absolue. Il convient de passer aux tâches pratiques. Dans la perspective de la réunion de la coordination FILPAC-CGT/EBRA, le 23 janvier 2015, nous invitons tous les syndicats à y réfléchir. ●

Mulhouse, le 12 décembre 2014

Assemblée Filpac CGT

Communication & Publicité

S'il est un secteur d'activité à la pointe de la déréglementation sociale actuelle, aux stratégies d'entreprises et groupes les plus rétrogrades, c'est bien le secteur de la communication et de la publicité. Constituer par quelques géants mondiaux, dont certains proviennent de l'hexagone (JC Decaux, leader mondial de la communication urbaine, Publicis et Havas), ces groupes expérimentent, avec leurs compagnons de combat les Google, Facebook et consorts, les nouveaux modes de productions de services de demain, à la sauce digitale.

Réunissant les trois grandes composantes du secteur (régies médias, agences de communication et publicité extérieure) les travaux de cette assemblée ont permis la mise à jour du socle revendicatif à développer dans les entreprises.

Constat

En introduction, constat est fait de l'échec de la politique libérale d'austérité et de l'accentuation de la spirale du déclin économique générateur d'une exaspération sociale grandissante. Notre obligation de construire un rapport de force social à la hauteur des enjeux qui pèsent aussi sur la com' et la pub s'en trouve renforcée.

La réponse adéquate, à la déferlante antisociale prônée par nos patrons, exige que nous trouvions les moyens de faire monter la conflictualité sociale et syndicale dans ce secteur. Cette journée rassemblant les délégué(e)s CGT des entreprises de la communication et de la publicité y contribue. C'est le point de départ d'une nouvelle dynamique collective pour mieux répondre aux attaques patronales et gouvernementales, notamment par la convergence des luttes syndicales et l'imposition des revendications CGT lors des négociations. La plateforme revendicative, adoptée par les délégué(e)s CGT lors de cette journée, exige des améliorations concrètes pour les salariés de la communication, notamment en matière d'emploi et de salaires.

Objectifs

Concernant les agences de communication, la priorité est donnée au combat contre la précarité de l'emploi, à l'action pour améliorer la situation des stagiaires et à la reconnaissance, pour les salariés, de droits liés à la création publicitaire. Pour les salariés des régies publicitaires et des agences médias, la plateforme revendicative du secteur met en avant la revalorisation du salaire fixe des commerciaux, le renforcement de la loi Sapin (pour obtenir plus de transparence sur les taux de marge des régies publicitaires) et la négociation des évolutions professionnelles en général et en particulier concernant les nouvelles activités émergentes des régies.

Dans la communication extérieure (affichage), la CGT revendique la garantie de l'emploi et du statut social des afficheurs en cas de changement d'exploitant des concessions publicitaires, une véritable reconnaissance de la pénibilité et un statut commun entre les afficheurs salariés des donneurs d'ordre et des sous-traitants.

Et les jeunes?

Cette journée sectorielle de la publicité s'est conclu par un débat sur notre rapport aux jeunes, leur insertion et leur rapport à « l'entreprise » et au syndicalisme, au notre en particulier. Il ne s'agit pas de proclamer que c'est à la CGT de s'adapter aux salarié-e-s et non l'inverse, encore faut-il réellement le faire. Concernant les jeunes, cette adaptation est vitale pour l'organisation, tant sur les enjeux revendicatifs que sur

La plateforme revendicative, adoptée par les délégué(e)s CGT lors de cette journée, exige des améliorations concrètes pour les salariés de la communication.

les modalités d'actions et de communications.

Les revendications des jeunes sont d'abord liées à leur situation de précaire, situation qui semble s'éterniser à mesure que les années passent, sans jamais en voir la fin. Ce qui était encore récemment considéré comme un aboutissement, le CDI, aux multiples périodes de succession de stages, intérim et CDD, semble désormais inatteignable pour la majorité d'entre eux.

Cela modifie par conséquent durablement leur rapport à l'entreprise, au travail, ainsi qu'au syndicalisme qui apparaît comme une institution de celles et ceux qui sont « dans la place ».

Les politiques d'emploi des entreprises du secteur de la communication et de la publicité se caractérisent par un « jeunisme » extrême, notamment par une utilisation des stagiaires et des contrats les plus précaires à outrance.

La branche de la publicité a d'ailleurs fait l'objet d'interpellation par les autorités publiques et est citée dans les récents rapports parlementaires pour justifier de la nécessité d'une loi limitant et encadrant l'utilisation des jeunes en stages en entreprise.

L'insertion des jeunes dans les entreprises du secteur fait partie des priorités définies dans la charte revendicative élaborée par l'ensemble des délégué-e-s.

Il en va du renouvellement par le rajeunissement des syndiqués, condition essentielle, voire existentielle, au développement de la CGT ainsi qu'à l'évolution de son activité revendicative. ● >>>



L'assemblée de la Filpac du 5 décembre dernier sur le secteur Communication, Publicité.

>>> CHARTE REVENDICATIVE DU SECTEUR DE LA COMMUNICATION ET DE LA PUBLICITÉ

TRONC COMMUN À TOUS LES SECTEURS

Stopper les licenciements abusifs ou « à l'amiable » obtenus par la contrainte ou une pression exercée par l'employeur sur un salarié ;

L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois dans les entreprises de communication qui font des bénéfices ou en croissance ;

Négocier des accords pour maintenir et sécuriser l'emploi, en particulier des seniors particulièrement fragilisés à l'ère du numérique et souvent considérés comme une variable d'ajustement des directions ;

L'ouverture d'une négociation de branche (GPEC) permettant de négocier des évolutions professionnelles et anticiper les évolutions du secteur de la communication afin de pérenniser les emplois existants à l'ère de la communication digitale ;

Une augmentation collective annuelle des salaires référencés dans les grilles conventionnelles de la Publicité et du Syntec au moins égale à la croissance des gains de productivité et un rattrapage de 10% pour les dernières années de gel des augmentations de salaire ;

Faire reconnaître une réelle égalité professionnelle à l'entreprise s'articulant autour des salaires, de la formation, du temps de travail (répartition vie personnelle-vie professionnelle) et l'évolution de carrière ;

La reconnaissance de nos qualifications acquises et de nos diplômes ;

Définir de nouvelles qualifications correspondant aux métiers émergents ;

De meilleures conditions de travail en généralisant des expertises et un plan d'actions construit avec les salariés par les CHSCT pour combattre le mal être au travail, le stress et l'environnement professionnel ;

Défendre un régime de protection sociale répondant aux besoins des salariés du secteur et de leur famille avec des soins et une couverture prévoyance de qualité incluant la reconnaissance des maladies professionnelles et de la pénibilité ;

Obtenir un droit à la déconnexion et la réduction effective du temps de travail au regard de l'utilisation des nouvelles

technologies (75% des cadres et 39% des salariés déclarent utiliser les nouvelles technologies pour leur usage professionnel sur leur temps personnel). Cela passe par l'exigence d'une négociation obligatoire dans chaque entreprise sur l'utilisation des outils numériques, prévoyant notamment des plages de trêve de mails.

Le renforcement de la réglementation du télétravail ;

L'obligation de justifier, majorer ou compenser le travail de nuit ou le dimanche et que ce dernier reste exceptionnel, conformément au Code du Travail ;

Conformément à la réglementation européenne, le temps d'astreinte doit être distinct du temps de repos ;

Le décompte du temps de transport effectué durant les déplacements professionnels comme du temps de travail.

Reconnaissance du fait syndical dans toutes les entreprises, le respect des élu-e-s du personnel et de leurs prérogatives et obtenir de nouveaux droits syndicaux dans les petites agences ou petites entreprises.

AGENCES DE COMMUNICATION

Combattre la précarité d'emploi en agissant pour l'emploi en CDI et négocier un plan pluriannuel d'embauches ;

Appliquer dès à présent la nouvelle loi sur les stagiaires dans les entreprises du secteur, et indexer la rémunération du stagiaire sur le salaire conventionnel de premier niveau de cadre au prorata du temps de présence à l'entreprise et au minimum de 50% dudit salaire.

Revendiquer une loi sur la création publicitaire afin de garantir de nouvelles normes sociales et économiques permettant de redéfinir le rôle des acteurs et faire reconnaître l'acte créatif comme une activité professionnelle (réappropriation de la hiérarchie des normes et l'identification du donneur d'ordre – et donc d'un lien de subordination – permettant de revendiquer un socle social commun).

RÉGIES PUBLICITAIRES INTÉGRÉES ET AGENCES MÉDIAS

Obtenir une revalorisation du salaire fixe des commerciaux pour qu'ils ne soient pas les seuls à supporter la dégradation du marché publicitaire.

Renforcer la loi Sapin et Evin en contraignant les régies publicitaires à réafficher leur taux de marge afin de permettre au marché d'être plus transparent ;

Engager des discussions et des négociations sur les évolutions des régies publicitaires, que ce soit sur le périmètre des activités existantes, les nouvelles activités émergentes et redéfinir le rôle et missions des régies. Cela passe par la nécessité pour les représentants du personnel et les salariés d'intervenir sur la stratégie de l'entreprise, notamment par la nouvelle obligation légale de la consultation annuelle au sein du comité d'entreprise ;

Taxer les plateformes d'ad-exchange et les donneurs d'ordres à hauteur du taux de régie habituellement pratiqué pour les espaces médias concernés ;

À partir de la stratégie identifiée, négocier des évolutions professionnelles et des repositionnements ou des créations d'emplois correspondant aux nouveaux besoins.

COMMUNICATION EXTÉRIEURE (AFFICHAGE)

Appel d'offre des contrats locaux de publicité : **négocier un accord de branche réglementant la reprise des salariés** affectés à l'exploitation de tout marché de mobilier urbain aux mêmes conditions sociales et salariales, avec reprise d'ancienneté, tel que cela est prévu dans le cas d'une application volontaire de l'article L. 1224-1 du Code du travail ;

Négocier un accord de branche doublé d'un accord d'entreprise concernant la pénibilité au travail des afficheurs, préparateurs et autres métiers difficiles ou exposés aux maladies professionnelles ;

Agir pour un statut commun des salariés de l'affichage entre les sociétés donneurs d'ordre et entreprises sous-traitante. Cela passe par la conclusion d'accords contraignant avec des clauses sociales applicables aux sociétés sous-traitantes afin d'obtenir une égalité des droits et de traitements.

COMMUNICATION & PUBLICITÉ



Au 1^{er} janvier 2016 au plus tard, tous les salariés du secteur privé devront bénéficier d'une complémentaire santé.

Pour tout savoir sur la réforme : connaître le calendrier, décrypter son actualité... Malakoff Médéric vous accompagne.

Rendez-vous sur le site :
complementaire-sante-obligatoire.malakoffmederic.com

Votre contact : **Patricia BÉCHU** au 01 56 03 30 10
contact-branches@malakoffmederic.com

SANTÉ - PRÉVOYANCE - ÉPARGNE - RETRAITE



malakoff médéric
PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR

Ça s'est passé en novembre...

LA CASSE INDUSTRIELLE





LE MANTÈLEMENT DE LA CHAPPELLE-DARBLAY



Les cons, ça osent tout!

AMAZON, *bas les masques !*

Au moment des fêtes de fin d'année, pour pallier le manque de personnel, Amazon a décidé d'embaucher 15 000... robots !

AYMERIC MONVILLE

Face au mécontentement salarial, mais surtout pour augmenter son taux de profit, la direction d'Amazon tente par tous les moyens de remplacer la main-d'œuvre humaine par le travail machinal. Elle a même été jusqu'à parler de l'utilisation de drones pour livrer les livres dans un futur proche, système baptisé « prime air ». Amazon fait actuellement pression sur le gouvernement étasunien afin qu'il ouvre davantage son espace aérien à ces drones via le chantage à la délocalisation. Chantage qui va lui aussi trouver ses limites. Car on commence à voir qu'Amazon est un véritable destructeur d'emploi. Devant cette situation, les arguments à la Montebourg, justifiant l'implantation d'Amazon par le patriotisme économique et la sauvegarde de l'emploi, ne tiennent plus. Pour acheminer des livres au lecteur « mon semblable, mon frère », il faudra passer par une gigantesque machinerie où l'humain, après avoir été pressuré, broyé, disparaîtra complètement.

Désormais, ce sont même des algorithmes dont se sert Amazon pour étudier le comportement de recherche et de consommation de leurs utilisateurs afin de leur proposer des offres publicitaires personnalisées. La logique purement libérale qui préside à tout cela nous fait en effet tomber dans les ornières du mode de production capitaliste avec le rôle régulateur du taux de profit : le capital a tendance à migrer là où le taux de profit est le plus important et à se retirer des activités où le taux de profit est moindre. Amazon a tellement diversifié sa production qu'elle en vient désormais à commercialiser sa propre marque de couches-culottes ! Amazon est ainsi devenu le symbole d'un système inhumain, barbare, qui ne fait que détruire les emplois et les capacités humaines.

Au cours du développement du capitalisme, le taux de profit perd peu à peu de son amplitude, le moteur de ce phénomène étant l'élimination de la force de travail vivante rendue de plus en plus superflue du fait de l'introduction, dans le procès de production, d'appareillages technico-scientifiques. Mais le travail vivant constitue l'essence même du capital, car il est seul en mesure de produire une véritable plus-value. Pour le capitaliste, le seul moyen de compenser cette contradiction interne réside dans l'expansion du crédit, autrement dit dans l'anticipation d'une plus-value future. On a vu en 2008 où pouvait conduire cette logique. Tout le monde voit bien que le capitalisme, dont Amazon est la quintessence, est à bout de souffle. Encore faut-il ne pas se contenter d'attendre qu'il périsse de

Depuis mai 2013, l'Allemagne connaît toute une série de grèves contre Amazon pour l'instauration d'une convention collective garantissant un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail.



lui-même, mais le mettre à bas. Depuis mai 2013, l'Allemagne connaît toute une série de grèves contre Amazon pour l'instauration d'une convention collective garantissant un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail.

Le 16 décembre 2014, 2 300 employés ont cessé leur travail dans les centres de Bad Hersfeld

(Hesse), Leipzig (Saxe), Graben (Bavière), Rheinberg et Werne (Nord-Rhénanie-Westphalie), Coblenz (Rhénanie), ce qui signifie six centres sur neuf en même temps. Amazon emploie 10 000 personnes dans le pays, auxquels s'ajoutent 10 000 autres saisonniers. Les comités d'entreprise des différents centres ont déjà fait remarquer que les conditions de travail des salariés étaient très pénibles pour leur santé. La grève a été relancée opportunément au moment des cadeaux de fin d'année et peut permettre de faire pression sur l'entreprise.

De nombreuses actions en soutien des grévistes ont été observées, notamment de la part du milieu étudiant, de même que des convergences avec les salariés d'HetM unispour dénoncer la même précarisation, le même stress au travail, les dégradations de la santé des travailleurs. L'Allemagne représente pour Amazon son deuxième marché après les Etats-Unis. Prenons donc exemple sur nos camarades allemands. ●

Journalistes pigistes, ayez le réflexe Audiens



INTERNET

Retrouvez tout l'accompagnement Audiens et les contacts utiles sur www.audiens.org Espace « **Particulier / pigiste** »



PRÉVOYANCE

Savez-vous que vous bénéficiez d'une couverture lors d'un congé maternité, d'un arrêt de travail, d'une invalidité ou d'un décès ? Y compris pendant vos périodes d'inactivité ? Pour connaître vos droits prévoyance.



0 800 022 023

(APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE)

PRENDRE SOIN DE VOUS ET PRÉSERVER VOTRE SANTÉ

Pour le remboursement de vos frais médicaux et ceux de votre famille, pensez à la complémentaire santé dédiée aux pigistes !



0 800 022 023

(APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE)

Pour réaliser un bilan de santé spécifique aux professionnels de la presse afin de prévenir les pathologies spécifiques rencontrées dans l'exercice de votre métier.



01 84 79 02 79

PRÉPARER VOTRE RETRAITE POUR BIEN LA VIVRE

Pour vous informer sur votre retraite, recevoir un relevé individuel de situation dès 35 ans, reconstituer votre carrière ou bénéficier d'un entretien information retraite personnalisé à partir de 45 ans...



0 800 885 604

(APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE)

Pour faire de cette étape une expérience positive, réfléchir à l'aménagement de votre temps, identifier de nouvelles activités ou en savoir plus sur le cumul emploi retraite, vous pouvez participer à des réunions d'informations et d'échanges sur ces sujets.



0173 173 331

La protection sociale professionnelle **est une création continue**

Le Comité confédéral national de la CGT des 4 et 5 novembre n'a pas répondu aux nombreuses attaques dont les salariés sont l'objet. C'est pourquoi le secrétariat de la Filpac CGT vous présente ce texte.

LE SYNDICALISME DONT NOUS AVONS BESOIN

SECRÉTARIAT FÉDÉRAL

Hollande veut un contrat de travail unique pourvu qu'il soit précaire, le Medef envisage de descendre dans la rue contre la loi qui prend en compte la pénibilité du travail, les deux unis entreprennent ensemble de détruire les prud'hommes, la représentation syndicale ouverte par les seuils sociaux. Ils ont torpillé de concert les allocations familiales avant de s'en prendre aux indemnités des chômeurs, qu'ils présentent comme responsables de leur non-emploi. Le tout sur baisse permanente des salaires et des pensions. Le CCN n'a pu débattre de rien, et surtout pas de la riposte indispensable. La fonction et la crédibilité de notre syndicalisme sont ainsi mises en cause. C'est pourquoi le secrétariat de la Filpac CGT adopte le présent texte d'orientation intitulé « le syndicalisme dont nous avons besoin. »

Le programme du capitalisme à l'ère de la mondialisation libérale est limpide et étalé sans détour : le service de la finance et de la dette financière privée, transformée de façon volontaire en dette publique, est la priorité absolue, comme en Grèce. Un seul acte guide la Troïka Hollande-Medef-Union européenne, raboter le coût du travail et agir pour la protection des profits. En témoigne le récent calendrier commun à l'Assemblée

***Trop d'actes commis
au sein de notre
confédération portent
atteinte à l'autorité
du syndicalisme et
relèvent du défaut
d'orientation...***

nationale, aux mesures gouvernementales et au programme du patronat. Il n'est question que de suppression, destruction, régression de l'édifice social, toutes choses renommées « réformes », le tout couvert par les chants néofascistes des Zemmour, Le Pen, Dieudonné, Soral et autres Moati.

Cette époque incertaine, où la limite entre le mort et le vif semble hésiter, proclame moins que jamais l'immortalité de la CGT, dont l'existence est mise en cause et hypothéquée également de l'intérieur. Trop d'actes commis au sein de notre confédération portent atteinte à l'autorité du syndicalisme et relèvent du défaut d'orientation ou d'une orientation non débattue mais imposée et pratiquée. Les postures d'egos monstrueux atteignent des sommets grotesques.

Tous ces actes, qui éclaboussent la CGT entière, dont la presse se délecte depuis bientôt cinq ans, handicapent l'intervention de nos militants et l'efficacité de nos syndicats. Nous sommes forcés de pratiquer une défense particulièrement serrée de notre fédération, donc élever sans délai la voix sur nos orientations, librement et démocratiquement adoptées.

Aucune de nos organisations n'a voté pour cette orientation qui consiste à ne pas répondre aux attaques centrées sur les destructions sociales, aucune de nos organisations n'a déterminé une attitude de protection du gouvernement et appelé de ses vœux un recentrage centralisateur à son service, aucune de nos organisations n'a décidé de se mettre en veilleuse dans l'attente des hypothétiques élections de 2017. L'immobilisme mis en place à l'insu de nos organisations laisse le terrain libre à un Medef et une CGPME qui manœuvrent pour mobiliser des salariés sur les revendica-



Les camarades de la Chapelle-Darblay en action.

L'immobilisme mis en place à l'insu de nos organisations laisse le terrain libre à un Medef et une CGPME qui manœuvrent pour mobiliser des salariés sur les revendications des employeurs.

tions des employeurs. De la même façon la paralysie syndicale ouvre la voie à des formations de droite et d'extrême droite, dont le FN, lesquelles veulent remplacer la lutte des classes par les affrontements ethniques et religieux.

1.) REJETER LA CAUSE PATRONALE

La Filpac CGT forme l'hypothèse pour l'avenir immédiat que la stratégie du choc pratiquée par le libéralisme mondialisé n'est pas l'horizon indépassable du capitalisme en guerre contre tous les peuples. La crise du capitalisme engendre de telles contradictions, comme ces inégalités sociales devenues abyssales, qu'elles vont provoquer le retour des révoltes populaires, ouvrières et de la jeunesse.

Par là, la Filpac CGT tourne le dos au programme commun patronat-syndicats de juin 2011. Ce pacte à vocation durable est une reddition par laquelle trois confédérations épousent la cause du patronat, nommée « compétitivité », et qui veut dire en fait « concurrence ». La CFDT convertie aux petites vertus du libre échange pratique un syndicalisme rassemblé autour du Medef, de l'UPA et de la CGPME. Et l'hyper-centralisme des fonctionnaires confédéraux parachève la rupture avec la CFDT née en 1964.

C'est ce système de collaboration étroite qui a circonvenu et confisqué les rapports sociaux au point de faire de la centrale de Berger une espèce de syndicalisme d'État, de comparse, au cœur des institutions, tant françaises qu'européennes. Les dégâts sociaux majeurs nommés ANI portent sa marque. Ce bloc ainsi constitué force à poser en termes différents les rapports entre confédérations. Inutile de le nier. Il est utile en revanche de constater que de ce fait le champ des négociations se réduit à l'entreprise, et bien souvent sur des ordres du jour préparés par les compères du bloc Medef-CFDT.

Ce n'est vraiment pas le moment de rallier le camp du capitalisme national contre les autres capitalismes ! Non, l'Union sacrée, telle celle de 14-18, n'est pas à l'ordre du jour ! Et personne, ni à Toulouse au 50e Congrès ni au congrès de la Fédération ou de ses syndicats, n'a opté pour ça. Il s'agit au contraire de construire un syndicalisme internationaliste qui déjoue la

mise en concurrence de tous les salariés avec tous les autres.

Le syndicalisme de la Filpac CGT ne marche pas aux côtés du patronat tricolore. Nos objectifs revendicatifs doivent répondre à la mise en concurrence des salariés entre eux au plan européen en particulier. C'est pourquoi la Filpac CGT veut forcer le blocus de l'Union européenne s'agissant d'un SMIC européen, d'un droit continental universel à l'emploi, de droits protecteurs du contrat de travail, de l'extension continentale du principe de sécurité sociale, etc.

Notre horizon syndical ne saurait se réduire aux bornes désuètes d'un capitalisme hier encore basé sur un État-Nation présenté comme providence, tombé en partie sous les coups de l'extension planétaire du marché. Les sociétés transnationales dominent le pays, sont plus puissantes que l'État lui-même, se moquent de la République. Elles organisent des chaînes de valeur qui se rient des frontières et des continents. La récente mise au jour des circuits financiers passant par le Grand-Duché du Luxembourg, impliquant des centaines de multinationales de premier plan, montre à quel point notre syndicalisme doit prendre la mesure de la dimension internationaliste.

C'est en ce sens que nous combattons ceux pour qui les couleurs du drapeau et de la peau surpassent l'appartenance de classe. Nous visons les activistes de cette idéologie raciale, qui s'étend des droites à la nébuleuse des extrêmes droites.

2.) TRANSFORMATION SOCIALE ET RECONSTRUCTION SYNDICALE

La Filpac CGT ambitionne de renforcer la détermination des adhérents et militants, et de redonner confiance aux acteurs de l'émancipation sociale, aujourd'hui encore sidérés par l'ampleur de la crise et la violence de la stratégie du choc libéral.

Le syndicalisme dont nous avons besoin établit la transformation sociale comme la clé de la reconstruction syndicale. Il ne s'agit pas, au moyen d'une chaîne d'arpenteur, de délimiter le terrain de jeu du syndicalisme en regard de celui d'un parti politique. Ce jeu de société n'a plus cours eu égard aux accidents et crash des partis politiques. >>>

Orientation

>>> En effet, au chapitre national de la violence du choc libéral s'inscrit la gauche de gouvernement qui a su rallier les suffrages majoritaires pour les verser au compte du capital qu'elle sert avec un zèle de nouveau converti. Ce que d'aucuns appellent « trahison » est la cause majeure du désarroi social : en France, c'est par cette gauche-là, sous Mitterrand comme sous Jospin et Hollande, que la « grande transformation » libérale s'est opérée. Et non sous les traits brutaux de Pinochet, Reagan ou Thatcher. Et c'est encore grâce à cette gauche du même métal que le libéralisme sarkozyen a pu survivre au rejet de Sarkozy. Dès lors, l'extrême droite, c'est-à-dire le parti des inégalités de nationalité, de race et d'origine ethnique, prétend remplacer l'appartenance à une classe solidaire par une prétendue préférence nationale, c'est-à-dire la guerre des « Français de souche » contre le reste du monde. L'habileté du FN consiste à présenter ce bastringue antique de l'extrême droite historique comme une nouvelle réponse à la crise.

Notre orientation vers la transformation sociale doit être dessinée de façon beaucoup plus précise et déterminer des tâches

Ce que d'aucuns appellent « trahison » est la cause majeure du désarroi social : en France, c'est par cette gauche-là, sous Mitterrand comme sous Jospin et Hollande, que la « grande transformation » libérale s'est opérée.

pratiques à mener à bien. Le constat est mille fois dressé que le succès du FN est d'abord fondé par sa réussite à se faire passer pour un parti « antisystème », différent donc des partis traditionnels tous mouillés dans les affaires. Qu'en déduire, sinon l'hypersensibilité d'une part croissante du peuple à l'impératif de sortie du système ?

Dès lors, notre syndicalisme aux statuts orientés vers la construction d'une société de satisfaction des besoins de tous, doit de toute urgence présenter cet horizon d'émancipation sociale pour répondre aux attentes et transformer l'exaspération, la peur et les crispations raciales vers la lutte collective orientée vers cet objectif.

L'isolement des équipes syndicales dans l'entreprise, aux prises avec un patronat qui pense global et agit local, sera brisé par des dispositifs de solidarité, dont le moteur sera mis en route par de grands objectifs. Il n'est plus possible d'enfiler les échecs depuis 2010 et le mouvement des retraites sans modifier les termes de notre combat. Ressasser les échecs ne peut conduire qu'à l'état actuel d'une maison confédérale en proie à des mouvements browniens, abscons parce qu'étrangers au monde des préoccupations sociales.

Si bien que nous arrivons à la croisée des chemins : ou bien les PSE succèdent aux PDV et aux ruptures conventionnelles sur fond de restructuration permanente et de reculs sociaux, ou bien nous parvenons à faire en sorte que le salariat relève la tête. Se redresser consiste à faire vivre un idéal, un objectif historique, qui se nourrit plus des combats à venir que des nostalgies des gloires passées, dont la mémoire s'estompe. Cet idéal ne peut être décrété, mais construit par l'effort collectif des militants engagés dans la CGT à en définir les mots, les slogans, les symboles.

Il combine la perspective concrétisée de l'émancipation sociale avec les revendications immédiates à satisfaire sans délai, de toute urgence. « Le syndicalisme est né de la double volonté



des salariés de défendre leurs intérêts immédiats et de participer à la transformation de la société », indique la toute première phrase des statuts confédéraux, qui n'a pas pris une ride.

La meilleure des commémorations des 120 ans de la CGT revient à lui restituer une identité d'organisation tout entière tournée vers une jeunesse méfiante à son égard,

ayant intériorisé le désastre social en cours, mais disponible à bien des engagements altruistes pour peu qu'on sache les solliciter.

3.) LE SYNDICALISME AU TRAVERS DU FÉDÉRALISME DE DEMAIN

L'avenir de la Filpac CGT, fruit de la fusion de la FTIP et de la FFTL, se définit-il uniquement par l'extension de son champ de compétence dans les filières professionnelles ? En partie, bien sûr, et ce sera au congrès prochain d'en définir les développements et les contours.

Pour autant, la Filpac CGT, lors de ses deux derniers congrès notamment, porte une réponse syndicale au carrefour du fédéralisme des statuts confédéraux et des capacités de rebond dans un capitalisme qui use du numérique comme d'une machine à remplacer le travail vivant, tant manuel qu'intellectuel. Cette réponse doit être versée au nécessaire débat de toute la CGT.

L'article 21 des statuts en vigueur est ainsi libellé :

« Les relations entre organisations de la CGT sont fondées sur les principes de la démocratie syndicale et du fédéralisme. Toutes les organisations qui la composent :

- disposent d'une pleine autonomie d'expression, de décision et d'action, dans le respect des présents statuts ;
- recherchent entre elles, en permanence, la coopération, la complémentarité avec les autres composantes de la CGT, la prise en compte des intérêts communs à l'ensemble des salariés. »

L'état actuel du syndicalisme confédéré est à ce point préoccupant que la Filpac CGT doit relever le défi. Notre ambition est que les équipes militantes et les adhérents de notre fédération élaborent, précisent et propagent notre conception d'un syndicalisme de revendications et de transformation sociale, versé comme contribution à la renaissance syndicale.



Nous définissons ce travail de reconstruction comme majeur, il y a urgence. Les rendez-vous ratés sur de grandes questions, comme les attaques portées à la protection sociale, au contrat de travail, au salaire et à l'emploi, se combinent avec des éclats publics issus d'une superstructure confédérale tournée sur elle-même.

Nous avons un rôle à jouer. Doivent s'ouvrir des lieux de réflexion, d'échange, qui combattent la régression de la pensée syndicale actuelle. Notre beau souci ne consiste pas à savoir de quel équilibre sera fait le sommet du sommet ce soir ou demain matin. À l'inverse, nous voulons communiquer nos solutions, les confronter, les passer au tamis de la critique collective, de façon que le grand corps malade du syndicalisme de combat, d'action, de solidarité et d'unité reprenne force et vigueur. Nous devons prolonger notre lucidité syndicale par des initiatives de rassemblement. Dans la fédération, les orientations adoptées par le plus grand nombre doivent être portées au quotidien par le plus grand nombre. Entre objectifs immédiats exprimés sous forme de revendications et objectifs généraux azimutés vers la transformation sociale, l'écart doit également être réduit.

Le fédéralisme stipule que nous sommes régis par nos statuts et que nous avons des obligations bien définies à l'égard de la confédération. S'il n'indique pas le chemin, il ne saurait être traduit par « vaquons à nos occupations en attendant des jours meilleurs ». Les lendemains ne seront radieux que si nous faisons briller le soleil, et non en nous réfugiant dans l'ombre.

La seule façon d'aider la CGT à se frayer un chemin vers son avenir, c'est d'unir ses forces pour réussir un congrès confédéral qui tranche la question décisive d'une orientation précise et partagée dans la crise durable du système politique et économique.

Quoi qu'il en soit, ouvrons le débat. Et, surtout, ne le fermons pas avant longtemps! ●



Notre ambition est que les équipes militantes et les adhérents de notre fédération élaborent, précisent et propagent notre conception d'un syndicalisme de revendications et de transformation sociale, versé comme contribution à la renaissance syndicale.

Journalistes pigistes, ayez le réflexe Audiens



PRÉVOYANCE

Savez-vous que vous bénéficiez d'une couverture lors d'un congé maternité, d'un arrêt de travail, d'une invalidité ou d'un décès ? Y compris pendant vos périodes d'inactivité ?
Pour connaître vos droits prévoyance.



0 800 022 023

(APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE)

PRENDRE SOIN DE VOUS ET PRÉSERVER VOTRE SANTÉ

Pour le remboursement de vos frais médicaux et ceux de votre famille, pensez à la complémentaire santé dédiée aux pigistes !



0 800 022 023

(APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE)

Pour réaliser un bilan de santé spécifique aux professionnels de la presse afin de prévenir les pathologies spécifiques rencontrées dans l'exercice de votre métier.



01 84 79 02 79

PRÉPARER VOTRE RETRAITE POUR BIEN LA VIVRE

Pour vous informer sur votre retraite, recevoir un relevé individuel de situation dès 35 ans, reconstituer votre carrière ou bénéficier d'un entretien information retraite personnalisé à partir de 45 ans...



0 800 885 604

(APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE)

Pour faire de cette étape une expérience positive, réfléchir à l'aménagement de votre temps, identifier de nouvelles activités ou en savoir plus sur le cumul emploi retraite, vous pouvez participer à des réunions d'informations et d'échanges sur ces sujets.



0173 173 331

INTERNET

Retrouvez tout l'accompagnement Audiens et les contacts utiles sur www.audiens.org
Espace « **Particulier / pigiste** »



La protection sociale professionnelle **est une création continue**

La meilleure des commémorations des 120 ans de la CGT revient à lui restituer une identité d'organisation tout entière tournée vers une jeunesse méfiante à son égard, ayant intériorisé le désastre social en cours, mais disponible à bien des engagements altruistes pour peu qu'on sache les solliciter.

LA CGT DOIT RÉAPPARAÎTRE

SECRÉTARIAT FÉDÉRAL

Pour que la CGT réapparaisse au plus vite, la Filpac CGT avance des propositions et les verse au débat. Elle ne s'autoproclame expert en toutes choses. L'expérience de notre Fédération est d'avoir évité la scission FO de 1948. Notre orientation adoptée lors de nos deux derniers congrès à une très forte majorité montre que le paritarisme est devenu obsolète avec l'avènement du libéralisme. Lucidité et unité peuvent encore stopper le mouvement centrifuge qui affecte la confédération. Les instances statutaires doivent s'emparer des débats réels, liés à la défense des salariés et au service des adhérents. De multiples alarmes viennent de retentir. Un sursaut collectif doit lui répondre. Il n'y a pas plus de « partenaires sociaux » que de « négociations sociales » ou de « pari-

tarisme » dans le système social actuel en vigueur dans le pays. Sortons du théâtre libéral. Nul rôle ne nous sera jamais attribué sinon celui de la disparition, celle qui frappe la question sociale, subordonnée au remboursement de la dette financière et écrasée par l'austérité qui en résulte. Reconquérons nos capacités à représenter les salariés, leurs intérêts et à construire l'alternative à l'économie du désastre.

Mission problématique

Servir les intérêts des salariés et des adhérents, telle est l'activité quotidienne des délégués et syndicats de la Filpac CGT. Mais leur mission devient problématique, et parfois frise l'impossible, quand les outils sociaux à leurs dispositions sont détruits d'en haut.

Si bien que les délégués Filpac CGT sont lancés dans une course à handicaps, lesquels s'alourdissent chaque jour. Comment certifier aux salariés la qualité de l'intervention de la CGT, quand le label national disparaît du fait du système d'exclusion en place, qui retourne la moindre des revendications en la présentant comme une atteinte à la sécurité de l'économie toute entière... >>>

>>> Les outils légaux de la représentation syndicale mis à mal ou détruits ? La preuve...

Fragilisation des outils de la représentation syndicale

La juridiction prud'homale vient d'être livrée par la représentation nationale à la pioche des démolisseurs du gouvernement, qui, sur recommandation expresse du Medef et sur simples ordonnances, vont éradiquer les élections des conseillers et transformer la nature de ces tribunaux uniques en leur genre.

Cette disparition programmée est l'étape annoncée d'une attaque menée au cœur de l'ANI de janvier 2013. Transformé en loi en juin de la même année, il libéralise les licenciements, limite les informations légales des employeurs aux IRP, et établit des interdictions de recours aux Prud'hommes tout en créant un barème à minima des indemnités de licenciement.

La conquête de la représentation syndicale dans les PME est en berne, tant la violence de la contre-attaque de la CGPME accompagne une répression antisyndicale d'un haut niveau. Elle se prolonge par une pseudo-négociation sur « les seuils sociaux », ce qui se traduit en bon français par le rejet par les employeurs du fait syndical. Une véritable restauration de la loi Le Chapelier de 1791 par les patrons, petits, moyens et grands.

Le syndicalisme de la feuille de paie est d'autant plus déstabilisé qu'elle risque la dématérialisation et, sous couvert de simplification, la disparition. Les articles du Code du travail garantissaient ce qui doit figurer sur le bulletin de paie. Ils sont frappés de « simplification administrative », un cache-sexe de la croisade du gouvernement pour les exonérations de cotisations sociales accordées aux employeurs.

Miracle des technocrates du ministère du Numérique, ruse patronale ? C'est comme par hasard les lignes de la feuille de paie dédiées au détail des cotisations sociales employeurs qui seront « simplifiées ». Et la feuille de paie ramenée à une vague trace numérisée.

Le danger de la négociation individuelle

La défense du contrat de travail, l'alpha et l'oméga du délégué Filpac CGT, est mise à mal par la montée des négociations individuelles réglées par la « rupture conventionnelle », prétendument à l'amiable, qui facilite et privilégie les plans de départs réputés volontaires. Le recours systématique aux CDD d'un mois et le développement de toutes les formes de précarités complètent le tableau.

De plus, l'attaque frontale contre la négociation collective du contrat de travail, c'est-à-dire les conventions collectives, se déroule à deux niveaux :

- Au plan national par une pseudo-négociation sur la réduction de 700 à 100 des filières professionnelles.
- Au plan local par le déclassement de salariés vers la convention Syntec ou par le contournement de la convention en vigueur par la destruction de la hiérarchie des normes. La clause la plus avantageuse bénéficiait aux salariés ; mais aujourd'hui l'accord d'entreprise, signé par les comparses de la direction, se fonde sur l'ANI flexi-sécurité pour détruire les avantages locaux ou attachés à la convention nationale.

Sans parler de la bataille contre les salaires présentée comme capitale contre le coût du travail, et bien

d'autres friandises libérales, comme les fermetures massives d'entreprises, les attaques contre les chômeurs, les assurés sociaux, le recul des pensions, etc. La liste des dégâts sociaux nationaux qui mutilent l'intervention des IRP ne peut être complète, car elle doit être actualisée au quotidien !

Le fantôme du paritarisme

Le règlement des questions sociales par le paritarisme est en voie de disparition si rapide qu'il n'en reste que le décorum désuet et sans portée réelle. C'est la machine antisociale du programme commun Medef CFDT qui prévaut et règle les relations sociales.

Ce qui est nommé négociations entre partenaires sociaux recouvre la réalité de séances convoquées sur l'ordre du jour patronal, se déroulant sur le texte patronal. Le gouvernement joue le rôle de gendarme, « l'artillerie en bandoulière », qui somme les syndicats de tenir la ligne du front patronal sous la menace de légiférer par ordonnances ou par une majorité de godillots. Tout juste si le syndicalisme peut-il réagir par la négative, si toutefois il n'est pas signataire du programme commun CFDT Medef.

La rupture avec la loi du 20 août 2008 sur la représentativité syndicale est actée par des employeurs pressés de dresser un mur protégeant les profits des actionnaires. Les employeurs n'ont plus le temps de jouer à la mesure de la représentativité. La loi de 2008 se présentait comme une garantie contre la pratique des accords minoritaires et comme un éclaircissement du paysage syndical. Il est aujourd'hui nié, le seul bon de représentation est délivré à la CFDT.

L'Union sacrée pour l'austérité

La CFDT, la CFTC et la CGC ont choisi de rassembler autour du Medef, de la CGPME et de l'UPA. La base de ce rassemblement est publique, il s'agit d'un programme

La crise du système capitaliste est évacuée au service de cette tâche commune, restaurer la compétitivité des entreprises françaises.

commun élaboré pendant de longs mois, publié en juin 2011. Que dit-il ?

La crise du système capitaliste est évacuée au service de cette tâche commune, restaurer la compétitivité des entreprises françaises, qui, malgré la compétence de leurs dirigeants, souffrent d'un déficit et d'un lourd handicap sur le terrain de la compétition sur le marché. Ce handicap s'appelle coût du travail, financement de la Sécurité sociale, temps de travail, responsabilité des chômeurs qui ne savent pas par quel bout se former pour atteindre l'employabilité.

Le « constat partagé » ne reste pas dans la sphère des idées mais devient force matérielle, puisqu'il permet l'accouchement des ANI, transformés en lois, des pratiques locales et nationales d'un syndicalisme non pas de services mais au service d'un lobbying social, centré sur les intérêts des fonctionnaires syndicaux.

Une contradiction traverse aujourd'hui la CFDT. La



Au moment où les inégalités deviennent une matière explosive, les « inégaliteurs » disposent d'un syndicalisme de complaisance.

recherche de contreparties à ce lobbying à vague teinture syndicale devient la quête du Graal : comment démontrer aux adhérents et aux salariés qu'il s'agit d'un syndicalisme moderne, tourné vers l'avenir, si le maître du jeu, le patronat, ne redistribue pas quelques miettes pour donner le change. Or maintes fédérations CFDT sont confrontées à la réalité d'un patronat de filière pas du tout pressé de distribuer des gages au rôle de collaborateur tenu par la CFDT nationale.

Le bloc CFDT CFTC CGC avance une orientation. Elle n'est pas « réformiste ». Le bloc agit au compte d'une « Union sacrée pour l'austérité », comme si ceux qui licencient ont les mêmes intérêts que ceux qui sont licenciés. Au moment où les inégalités deviennent une matière explosive, les « inégaliteurs » disposent d'un syndicalisme de complaisance.

Et notre CGT, quelle orientation ? L'évitement d'un débat de fond n'est plus possible, à moins d'engager le pronostic vital de la confédération. Quelques pistes à verser au débat indispensable.

Faire ce qui est possible de faire, mais le faire à fond. Faire ce qu'on dit. Dire ce qu'on veut. Soutenir les intérêts immédiats des salariés et démontrer au quotidien que la réalisation des intérêts collectifs n'aboutira que par la transformation sociale. La CGT doit réapparaître comme la garantie de l'avenir social.

Solidarité indispensable

Solidarité ! Sans sa construction, nous tomberons sous

le poids des violences, des méfiances, des défiances. Le patronat dispose d'armes létales contre l'avenir social pour diviser les salariés. Son arsenal nucléaire comporte une arme de destruction massive, le chômage, qui dure et s'installe, par lequel la destructivité de la mondialisation et l'illégitimité des financiers, banquiers et rentiers s'imposent par ce rapport des forces.

Si, à ArjoWiggins, UPM Chapelle Darblay, entre autres, nos délégués montent sans relâche au créneau pour la survie des sites industriels et des emplois, quel réconfort ce serait de trouver une CGT entièrement solidaire, de ses syndicats Filpac jusqu'au plus haut niveau confédéral quand une entreprise est frappée d'assassinat par des états majors lointains de droit divin ! Contre le chômage et les licenciements de masse, la solidarité syndicale est idée CGT neuve. La CGT de demain sera solidaire. Ou réduite à ses égocismes sociaux.

Ensemble ! Pour trois revendications solidaires immédiatement prioritaires ! Ces trois points constituent des objectifs rassemblant, unifiant, militants, adhérents et salariés. Si nous sommes défenseurs des salariés, alors il faut désigner les points névralgiques, concentrer notre tir revendicatif sur eux :

1.) Forcer le blocus des entreprises pour gagner des embauches par l'obligation de recruter des salariés, la réduction du temps de travail à 35 heures le permettant, ainsi que la conversion des contrats précaires en CDI, pour une initiative publique fondée sur les besoins et l'utilité commune. Cette base nationale de lancement d'une grande campagne permet à nos délégués de sortir de la nasse locale des PDV et autres PSE à répétition.

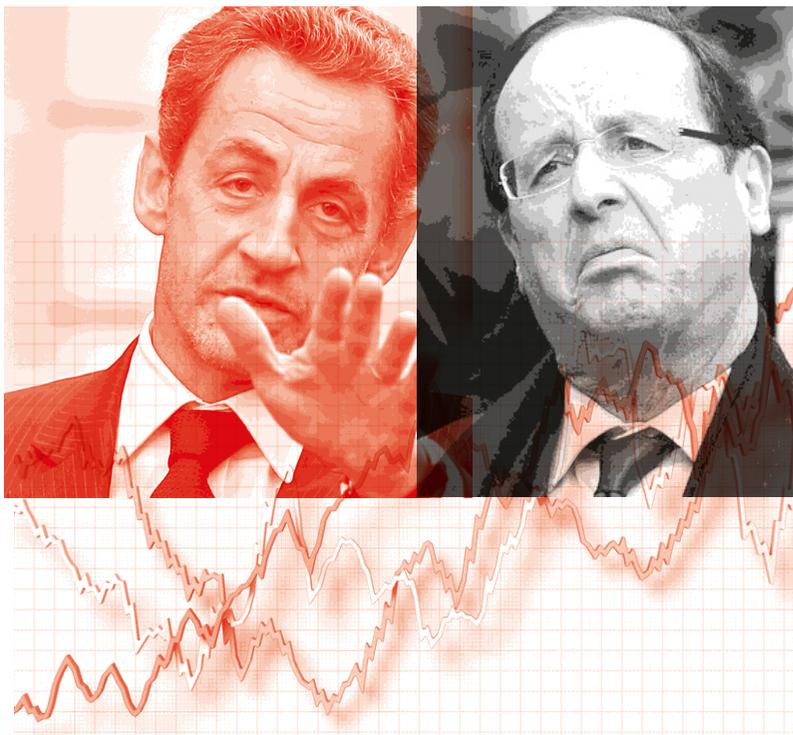
2.) Financer la Protection sociale par les cotisations liées aux créations d'emplois, la fin des exonérations employeurs, la ponction sur les transactions financières et l'évasion fiscale, la taxation des transactions financières spéculatives. Agir ensemble en démontrant qu'il est possible d'assurer le comblement des déficits et la pérennité du système, voilà qui redonnera confiance..

3.) Augmenter fortement les salaires par une réorientation de la valeur ajoutée dans l'entreprise comme dans la filière et au niveau national. C'est le coût exorbitant du capital, révélé par le pillage des richesses par les actionnaires et par les circuits absurdes de la mondialisation, qui détruit en pure perte des parts de PIB qui devront être allouées à la rémunération du travail.

Unité ? Oui, contre l'austérité, pour en finir avec le mensonge sur la dette et sa dictature. Non à l'austérité, fort bien ! Quels sont nos objectifs concrets, de rassemblement ?

La CGT répond : lutter contre l'austérité c'est un choix de société

La réduction des déficits et des dettes publiques est aujourd'hui l'objectif prioritaire de la politique économique menée en France comme dans la plupart des >>>



LES CHIFFRES

79%

de la dette publique provient de la dette de l'État

59%

de l'actuelle dette publique proviennent de cadeaux fiscaux et de taux d'intérêt excessifs

Avec un taux d'intérêt réel de **2%** sur **30 ans**, la dette publique serait, aujourd'hui, inférieure de

589 milliards d'€

Si la dette a augmenté c'est d'abord parce que tout au long de ces années l'État s'est systématiquement privé de recettes en exonérant les ménages aisés et les grandes entreprises...

>>> pays européens. Le pacte dit « de responsabilité » qui prévoit 50 milliards supplémentaires de réduction des dépenses publiques, est justifié au nom de cet impératif. Le discours dominant sur la montée de la dette publique fait comme si son origine était évidente : une croissance excessive des dépenses publiques.

L'augmentation de la dette de l'État – qui représente l'essentiel, soit 79 %, de la dette publique – ne peut s'expliquer par l'augmentation des dépenses puisque leur part dans le PIB a chuté de 2 points en trente ans.

Si la dette a augmenté c'est d'abord parce que tout au long de ces années l'État s'est systématiquement privé de recettes en exonérant les ménages aisés et les grandes entreprises : du fait de la multiplication des cadeaux fiscaux et des niches, la part des recettes de l'État dans le PIB a chuté de 5 points en 30 ans.

Si l'État, au lieu de se dépouiller lui-même, avait maintenu constante la part de ses recettes dans le Produit Intérieur Brut, la dette publique serait aujourd'hui inférieure de 24 points de PIB (soit 488 milliards d'euros) à son niveau actuel. Les taux d'intérêt ont souvent atteint des niveaux excessifs, notamment dans les années 1990 avec les politiques de « franc fort » pour préparer l'entrée dans l'euro, engendrant un « effet boule de neige » qui pèse encore très lourdement sur la dette actuelle.

Si l'État, au lieu de se financer depuis 30 ans sur les marchés financiers, avait recouru à des emprunts directement auprès des ménages ou des banques à un taux d'intérêt réel de 2 %, la dette publique serait aujourd'hui inférieure de 29 points de PIB (soit 589 milliards) à son niveau actuel. L'impact combiné de cet effet boule de neige et des cadeaux fiscaux sur la dette publique ? 53 % du PIB (soit 1077 milliards d'euros).

Si l'État n'avait pas réduit ses recettes et choyé les marchés financiers, le ratio dette publique sur PIB aurait été en 2012 de 43 % au lieu de 90 % comme le montre le graphique ci-contre. Au total, 59 % de l'actuelle dette publique proviennent des cadeaux fiscaux et des taux d'intérêt excessifs.

La CGT est pour sortir de l'emprise des marchés financiers, réaliser un audit de la dette publique de la France, imposer une transparence sur les titres financiers de la dette publique et donc mettre un terme à l'exode discal, aux paradis fiscaux.

La CGT se situe à l'exact opposé de la stratégie libérale, « Think global, Act local », penser globalement et agir localement.

Elle articule, coordonne l'action des syndicats avec les objectifs généraux définis par les intérêts de tous les salariés.

Voilà un versement Filpac CGT aux débats des instances statutaires. À vous lire... ●

Montreuil, le 24 novembre 2014

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ | PRÉVOYANCE | ÉPARGNE | RETRAITE | ACTION SOCIALE



RELEVONS ENSEMBLE le défi de l'innovation sociale

ASSUREUR D'INTÉRÊT GÉNÉRAL,
KLESIA est un organisme paritaire
à but non lucratif qui se concentre sur
la protection des personnes :
en complémentaire santé, prévoyance,
épargne retraite et action sociale.
Son action s'inscrit dans une démarche
responsable, tant à l'égard de
ses clients que de ses partenaires.

KLÉSIA
klesia.fr

Bâtir la SOLIDARITÉ au quotidien

RÉSOLUTION DU COMITÉ EXÉCUTIF NATIONAL
DU JEUDI 4 DÉCEMBRE 2014

Outil syndical et statutaire de l'action de la Filpac CGT, la solidarité est sollicitée chaque jour. Avec un succès trop aléatoire. Ce qui désarme, isole, fragilise celles et ceux qui luttent. Le CEN de la Filpac CGT s'attaque donc à sa reconstruction et réaffirme ce principe de base du syndicalisme par des actes concrets.

La solidarité en actes offre une alternative à la peur qui s'est emparée des salariés du fait d'un chômage monstrueux, de licenciements permanents, de la précarité. Elle représente dans les entreprises de nos filières industrielles la marque identitaire Filpac CGT de l'action collective, identité sur laquelle chacune et chacun doit et devra compter à son tour. La solidarité se bâtit et s'étaye chaque jour.

***La solidarité reconstruite, recomposée, rétablie
fera revivre de vieux réflexes de défense
instantanée contre des agressions patronales.***

Absence de solidarité

Quand la solidarité ne s'exerce pas, son absence exprime une indifférence qui est interprétée systématiquement par le patronat et le gouvernement comme un encouragement à mener leur offensive contre les salariés. Son absence exprime la difficulté réelle que rencontrent les syndicats à échapper à l'illusion répandue par le patronat qu'existent des espaces de négocia-

tion locale, alors que ces espaces sont niés et fermés au plan national.

Des actes pour la solidarité

Autour des luttes en cours, ArjoWiggins et UPM, la solidarité doit se traduire en actes. Les membres du CEN la font vivre par des actes multiples : délégations auprès des employeurs exprimant le soutien aux combats pour l'emploi et la survie des sites industriels, motions de soutien avalisées par les assemblées générales des salariés, participation aux actions qui manifestent la solidarité par son extension et sa généralisation.

Des actions nationales pour l'emploi

La meilleure des façons de manifester la solidarité à l'égard des membres du CEN engagés sans retenue dans l'animation des luttes à

sée, rétablie fera revivre de vieux réflexes de défense instantanée contre des agressions patronales. Ainsi du lock-out infligé par le patron du Crédit Mutuel contre une imprimerie de presse, celle de Mulhouse. A la minute même où l'information parvient, la solidarité aurait dû s'exprimer sous les formes les plus adéquates, en l'occurrence partout où c'était possible, baisser les manettes. Pour reconstituer cette capacité d'action collective, la solidarité, qui ne peut qu'être un pacte réciproque, doit être recomposée.

Une condition nécessaire

La solidarité entre celles et ceux qui luttent, celles et ceux qui sont engagés de façon militante dans la construction de la Filpac CGT, s'oppose aux dénonciations publiques, bavardages, débinages, cancanages à usage médiatique que la CGT subit depuis cinq ans maintenant. Contre les corbeaux de tout poil qui usent de médias contre le collectif syndical, contre les manœuvres qui visent à neutraliser et éradiquer la CGT, la solidarité est une condition nécessaire, une orientation qui rassemble sur les revendications et les actions.

C'est l'orientation du CEN de la Filpac CGT. ●

ArjoWiggins et UPM Chapelle Darblay, c'est d'étendre leur lutte sous forme d'actions nationales pour l'emploi et la survie des usines. Les questions traitées dans les filières se ramènent forcément à cette question centrale. La solidarité mise en œuvre permettra la généralisation de l'action, indispensable au succès.

Capacité d'action collective

La solidarité reconstruite, recompo-



Zemmour et *l'expression libre*

JACQUES DIMET

On ne tournera pas autour du pot. La liberté d'expression – et son corollaire, la liberté de la presse – n'empêchent pas l'expression d'idées contraires et même le débat/combat contre ce qui peut s'exprimer. Éric Zemmour pleure depuis quelques temps parce que l'émission à laquelle il participait en tant que « débatteur » a été supprimée sur I Télé. Il s'en prend bien sûr au « politiquement correct » et il y a déjà quelques belles âmes qui le soutiennent au nom de la libre expression. La pensée unique qui s'exprime dans les grands médias, malheureusement, c'est celle de Zemmour : le rejet de l'autre, la défense du système en place, le retour en arrière. En ce sens, aussi paradoxal que puisse paraître cette comparaison, la vision du monde d'un Zemmour n'est guère éloignée de celle d'un Macron. Sous couvert de modernité, ce dernier nous repasse les plats moisis du capitalisme du 19^e siècle : abaisser la puissance publique, réduire le poids des syndicats et donc des salariés, ne s'appuyer que sur le marché, aggraver la précarisation du salariat. Macron, qui fut banquier (peu de temps il est vrai, moins de deux ans, juste de quoi empocher plus de 2 millions d'euros...), ne représente pas la modernité, chacun l'aura bien compris, mais la régression sociale. Un discours idoine à celui de Zemmour mais qui part de présupposés différents. Zemmour et ses complices qui n'ont cessé de lui donner des temps d'antenne et de la surface dans la presse écrite, ajoutent un discours de haine et de mépris à leurs écrits et à leur parole. Ils veulent diviser le peuple en communautés (même s'ils affirment parfois le contraire) pour qu'il se déchire, parce qu'ils

ont peur d'un grand mouvement non pas d'unité nationale mais d'unité populaire. Et ils redoutent par dessus tout, l'irruption des salariés dans la sphère publique.

Zemmour pouvait dire et clamer *Je suis partout*⁽¹⁾, il officie toujours au *Figaro* et sur RTL. Les cumulards n'existent pas qu'en politique. Alors oui, tous les journaux ne se valent pas, tous les chroniqueurs ne sont pas bons à prendre. Aujourd'hui nous avons une

La pensée unique qui s'exprime dans les grands médias, malheureusement, c'est celle de Zemmour : le rejet de l'autre, la défense du système en place, le retour en arrière.

presse (écrite ou audiovisuelle) où le journaliste est relégué au second plan au profit de commentateurs et de spécialistes tous azimuts qui passent dans tous les journaux ou médias et nous en arrivons à une presse presque uniforme. Réfléchir sur la presse, c'est aussi réfléchir sur la place des journalistes et sur l'intervention des citoyens sur le contenu de l'information. ●

(1) Pour reprendre le titre du journal collabo paraissant sous l'occupation, la filiation avec Pétain que revendique Zemmour.



AG2R LA MONDIALE

Santé & Prévoyance

ON SE COMPREND MIEUX QUAND ON EST PROCHE

Nous sommes l'interlocuteur privilégié des branches professionnelles dans la mise en place et le suivi des régimes de protection sociale complémentaires conventionnels de santé et de prévoyance.

Déployées sur plus de **100 sites en région**, nos équipes de terrain interviennent au plus près des entreprises et des salariés, des employeurs et des particuliers.

Et, **solidaires** parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre **engagement social** auprès des plus fragiles.



EXPERTISE
ACCOMPAGNEMENT

PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

Pour en savoir plus : Joël Bienassis
Direction des Accords Collectifs

Tél. : 01 76 60 85 32
dac-interpro@ag2rlamondiale.fr

GIE LA MONDIALE GROUPE, membre du groupe AG2R LA MONDIALE - 32, avenue Emile Zola 59370 Mons-en-Baroeul - 445 331 192 RCS Lille
Crédit photo : Photos : Le Square (Franck Benausse)